

*Hamaticherus paludivagus*, Luc. — Long. 10 1/2 lign. Larg. 3 1/2 lign.

Tête très petite, très finement chagrinée, d'un brun marron assez foncé, avec les mandibules de cette dernière couleur. Antennes de même couleur que la tête, mais plus brillantes, avec les plis transversaux du thorax peu serrés et les tubercules spiniformes peu saillans. Élytres de même couleur que la tête, finement chagrinées, revêtues surtout à leur partie postérieure de poils très courts, serrés entre eux, ce qui leur donne une teinte d'un gris cendré foncé. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant, revêtus de poils d'un gris cendré clair, allongés et peu serrés.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Hamaticherus cerdo*, avec laquelle on pourrait la confondre: mais elle s'en distingue facilement par les plis de son corselet, qui sont peu serrés et en moins grand nombre que dans l'espèce précédente, et par ses élytres qui sont plus finement chagrinées. Cette espèce est assez rare; nous ne l'avons prise qu'une seule fois dans les bois marécageux du lac Tonga, sur des fleurs d'aubépine. Environs de la Calle. Commencement de juin.

*Purpuricenus barbarus*, Luc. — Long. 16, 12,9 millim. larg. 6, 4 millim.

Tête noire, fortement chagrinée. Antennes et organes de la bouche de cette dernière couleur. Yeux noirs, quelquefois rouges chez certains individus. Corselet noir, fortement chagriné, orné d'une tache rouge de chaque côté et d'un tubercule latéral peu prononcé. Élytres fortement chagrinées, noires, ayant la suture plus ou moins tachetée de rouge, les côtés latéraux de cette dernière couleur, et se présentant sous la forme d'une tache plus ou moins large et plus ou moins allongée. Dessous du corps et les pattes noirs.

Cette espèce, assez rare et que je n'ai rencontrée que dans le cercle de la Calle, se plaît sur les Carduacées. Juin et juillet.

*Hesperophanes rotundicollis*, inédit. Long. 28, 22, 18 millim. Larg. 9, 7, 5 1/2 millim.

Tête brune, revêtue de poils d'un gris cendré clair. Antennes et organes de la bouche de même couleur que la tête. Thorax beaucoup plus large que long, revêtu de poils d'un gris cendré clair, orné en dessus et de chaque côté de deux impressions longitudinales assez fortement prononcées, avec les côtés latéraux légèrement piquetés de brun rougeâtre. Élytres d'un brun rougeâtre, revêtues de poils de même couleur que ceux du thorax, mais moins serrés entre eux et parmi lesquels sont des points de même couleur que les élytres, assez profondément marqués. Dessous du corps et pattes d'un brun rougeâtre, entièrement couverts de poils d'un gris cendré clair.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom imposé par M. Dejean dans